Communes de DOUR et de FRAMERIES

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Les collèges communaux font savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme avec application du Décret voirie**

Les demandeurs sont les **Administrations communales de Dour et** de Frameries dont les bureaux sont respectivement situés **Grand Place n° 1 à 7370 Dour** et Rue Archimède n°1 à 7080 Frameries

Les terrains concernés sont situés à : pour **Dour : Rue Ropaix , Rue du Cimetière , Sentier 70, Chemin de Wasmes , 7370 Dour et cadastré : Dour (1) section C n° 957C, n° 957B, n° 881G, n° 875P, n° 870R, n° 870N, n° 870M, n° 870L, n° 870F, n° 870D, n° 868F, n° 867E, n° 867D, n° 867B, n° 867A, n° 848_, n° 840B, n° 840A, n° 839_, n° 801A, n° 800A, n° 799C, n° 799B, n° 798E, n° 798D, n° 797B, n° 796B, n° 795_, n° 794_, n° 793_, n° 791A, n° 786A, n° 785_, n° 7842_, n° 783D, n° 774C, n° 695A, n° 694A, n° 690A, n° 689_, n° 687C, n° 687B, n° 684C, n° 683F, n° 678A, n° 658V, n° 658T, n° 658S, n° 658P, n° 658N, n° 658M, n° 658L, n° 658D, n° 658B, n° 582_, n° 581B, n° 581A, n° 579_** ; pour Frameries : Frameries 5 DIV section A n° 17E, 22V, 1D, 23A, section B n° 163F, 163E , Frameries 4DIV section A n° 2E.

Le projet consiste **: Aménagement d'une piste cyclo piétonne**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et R.IV.40-1 §1.7° du CoDT renvoyant au Décret relatif à la voirie communale du 06/02/2014

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête aux adresses suivantes :

- **AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.**
- **les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et le mercredi également de 13h30 à 16h00;**
- **Les mercredis 17/01/2024 et 24/01/2024 jusqu'à 20 heures ;**
  Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme téléphone : 065/761.873 mail : urbanisme@communedour.be

- AC Frameries Rue Archimède n° 1 à 7080 Frameries
- Lundi et mercredi 9h00-12h00 et 13h30-16h00, mardi 13h30-20h00 et vendredi 9h00-12h00. Ces consultations sont uniquement sur rendez-vous (065/ 611 211) les lundi, mardi de 16h00 à 18h00 et vendredi.
  Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur YILDIRIM Haki, Attaché Architecte – Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme par téléphone : 065/ 611 211 ou par courriel : urbanisme@frameries.be

L'enquête publique est ouverte le **03 janvier 2024** et clôturée le **02 février 2024**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser aux Collèges communaux,

- par courrier ordinaire aux adresses suivantes : **AC DOUR Grand Place n° 1 à 7370 Dour**, AC Frameries Rue Archimède n° 1 à 7080 Frameries
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **Dour : urbanisme@communedour.be**
  Frameries : urbanisme@frameries.be

Les observations verbales ou écrites peuvent également être recueillies, selon les lignes horaires susdites auprès des Conseillers en aménagement du territoire et urbanisme suivants :

- **Pour Dour : Mr CORNANT Pierre, dont le bureau se trouve à AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour.**
- Pour Frameries : Monsieur YILDIRIM Haki, dont le bureau se trouve au 1, rue Archimède à 7080 Frameries (1er étage)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2023/4871//réclamation**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **02 février 2024** :

- à 12h00 à AC DOUR Grand Place n°1 à 7370 Dour
- à 15h00 à AC FRAMERIES Rue Archimède à 7080 Frameries.

Dour et Frameries, le 22/12/2023